

# Michel Dufour, figure du Valais indépendant

/ Bertrand Girard

Fresque présente dans la Salle du Grand Conseil à Sion, présentant la signature de l'Acte d'union du Valais à la Confédération.

Le Valais a rendez-vous ce week-end à Sion pour célébrer le bicentenaire de son entrée dans la Confédération. L'occasion de se pencher sur l'un des deux signataires de cet acte d'union, le Vionnéroud Michel Dufour.

Nous sommes le 7 août 1815. Michel Dufour et Léopold Sépibus prêtent serment au Pacte fédéral au nom de la «République et canton du Valais». Un tournant dans l'histoire de la région qui clôt une période agitée par une révolution et deux occupations. Plongeon dans l'Histoire à travers le parcours de Michel Dufour.

## Figure du Bas-Valais libre

Né en 1767 (ou 1768), ce fils d'un propriétaire terrien vionnéroud fonctionnaire communal et sécrétaire du gouverneur de la commune, épouse en 1787 Marie-Marguerite Du Fay, descendante d'une famille influente de Monthey (voir Le Vendredi n°418). Une union qui lui assurera par la suite d'importants soutiens politiques. À l'époque, le Bas-Valais (qui s'étend alors jusqu'à Conthey) est encore sujet des Septs-Dizains Haut-Valaisans. Mais en 1790, "le Gros-Bellet" suspend le gouverneur Hildebrand Arnold Schiner par la fenêtre du Château de Monthey, face à une foule remontée, marquant le début de la révolution bas-valaisanne. Michel Dufour se lance dans une carrière politique et s'érige en farouche opposant à l'hégémonie des Sept-Dizains. Major de la bannière de Monthey, il devient Inspecteur de la milice du Bas-Valais et est chargé de recenser et organiser militairement les troupes régionales. Son ascension se poursuit après l'invasion du pays par les troupes de Napoléon Ier en 1802: le Valais est alors un protectorat français répondant au nom de «République Rhodanienne». Le diplômé en droit devient d'abord député à la Diète, puis grand châtelain du dizain de Monthey, juge au tribunal suprême valaisan, et enfin conseiller d'Etat. Mais en novembre 1810, Napoléon décide d'intégrer le Valais au Premier Empire sous le nom de «Département du Simplon». Michel Dufour est alors nommé sous-préfet du district de Saint-Maurice, une position qu'il doit à sa fidélité à l'occupant.

## D'une occupation à une autre

La volonté expansionniste de Bonaparte conduit plusieurs nations européeennes à se liguer contre lui. En décembre 1813, les troupes du colonel autrichien Joseph-Franz von Simbschen forcent les représentants français à fuir le Valais et prennent leur place. Un gouvernement provisoire fidèle aux nouveaux occupants est nommé. Suite à la signature, en mai 1814, d'un armistice avec la France défaite, le Valais retrouve son indépendance. Une diète extraordinaire demande alors l'incorporation du Valais à la Confédération: une démarche suggérée par les Autrichiens et leurs alliés. Le Valais est alors contraint de se doter d'une Constitution qui doit être approuvée par la Diète fédérale et les vainqueurs de Napoléon. La médiation est assurée par des représentants anglais, autrichiens et russes. Michel Dufour est partie prenante à la fois aux assemblées constituantes et aux négociations. Le 4 août 1815, le Valais devient le vingtième canton suisse et le serment officiel est signé trois jours plus tard par Michel Dufour et Léopold de Sépibus.

Merci à Michel Trisconi pour sa collaboration à l'écriture de cet article.